

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE99

présenté par
Mme Dubié, M. Giraud et M. Robert

ARTICLE 43

I. – A l’alinéa 2, substituer par deux fois au mot :

« traduction »,

le mot :

« transcription ».

I. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.